

▶ Assemblées de groupements 2022 Avancer ensemble pour l'avenir des filières

PAGE 6

ACTUALITÉS

Réalisez votre
conseil stratégique
Certiphyto

P.2



SERVICES ET TECHNIQUES

Colza :
des alternatives
au désherbage

P.4



FAITS ET GESTES

Déchets agricoles :
une nouvelle organisation
de la collecte

P.8





Bottoms-nous ensemble, nous en sortons tous gagnants

L'année 2022 touche à sa fin, riche de ses aléas. Dans ce contexte, de manière discrète ici, révolutionnaire ailleurs, la place de la femme dans nos sociétés n'a jamais été aussi discutée, observée, relayée. C'est comme si les crises successives que nous vivons nous poussaient à voir en la femme un repère fondamental. Même dans l'ombre, elle est là, en soutien indéfectible : chacun d'entre nous le sait.

Le Conseil d'Administration de Cavac souhaitait mettre en lumière celles qui constituent, au même titre que les hommes, une pierre angulaire de notre agriculture. «**Les Bottées**» sont nées comme une évidence, pour faire se retrouver ces agricultrices de notre coopérative qui œuvrent chaque jour à une certaine stabilité du monde agricole. Ensemble, elles pourraient faire porter plus haut et plus loin les voix de la féminisation des métiers agricoles. Intégrer «**Les Bottées**», c'est oser. **Oser prendre du temps pour soi, oser s'exprimer dans un collectif, et pourquoi pas, s'engager.** Lorsque Jérôme Calteau m'a donné carte blanche pour la création de ce collectif, j'y ai compris un signal fort : nous passions distinctement de la volonté à la concrétisation, impliquant à la fois des administrateurs, des agricultrices, et des salariés. Un nouveau réseau se forme, des rencontres s'opèrent, et une dynamique naît. 18 agricultrices ont participé aux rencontres organisées, découvrant la gouvernance coopérative et construisant au fil des échanges la feuille de route du groupe. Loin de l'entre-soi, Les Bottées profitent de la richesse des parcours et des productions de chacune pour se nourrir. Et je vous avoue que je prends beaucoup de plaisir à découvrir leurs histoires, et les valeurs humaines qu'elles portent.

Ambassadrice de l'agriculture au quotidien, élue en comité, ou bien encore Bottée, chaque agricultrice qui s'engage implique sa famille et ses collaborateurs. Pourtant, ce sont souvent les hommes que nous retrouvons dans les rôles de représentation. Alors que 25% des exploitants agricoles sont des femmes, quelques rares % sont élues. Et si, au sein de nos exploitations, nous questionnons régulièrement le rôle de chacun à l'extérieur afin de rendre les engagements plus équitables ? Plus profitables à chacun et au collectif ?

Lucie Mainard
Administratrice, Éleveuse de poules pondeuses



INFOS ▶

Directeur de publication : Jacques Bourgeais
Conception/Rédaction : service communication
12 boulevard Réaumur - BP 27 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX
Tél 02 51 36 51 51 • communication@cavac.fr • www.coop-cavac.fr

► RÉGLEMENTATION

Certiphyto : pensez à réaliser votre conseil stratégique

Dans le cadre de la séparation de la vente et du conseil, toutes les exploitations agricoles ont l'obligation de réaliser avant le 1^{er} janvier 2024 un conseil stratégique phytosanitaire (CSP) par un organisme de conseil extérieur à la coopérative. Vous pouvez dès à présent vous renseigner auprès de votre conseiller de proximité pour organiser la mise en place du conseil avec la Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire ou le Cerfrance Vendée.

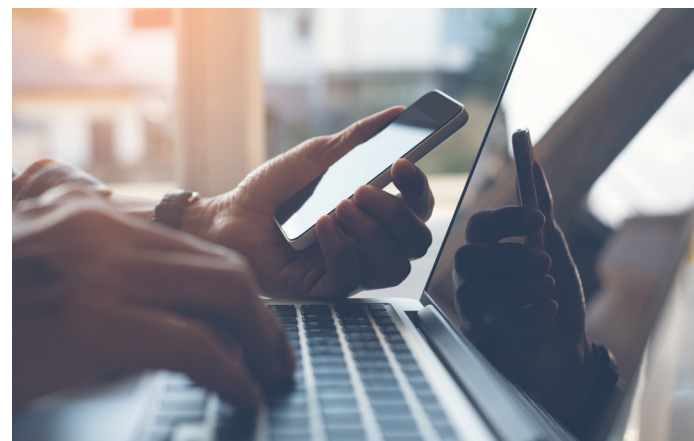
Dans le cadre de la séparation de la vente et du conseil, dont la coopérative a fait le choix de la vente, le renouvellement du Certiphyto devra, à partir du 1^{er} janvier 2024, être complété d'un conseil stratégique phytosanitaire (CSP) obligatoire dont l'objectif est d'accompagner l'agriculteur à définir sa stratégie de gestion des bioagresseurs.

Concrètement, toutes les exploitations, exceptées celles certifiées HVE ou AB, doivent avoir réalisé leur 1^{er} conseil stratégique avant le 1^{er} janvier 2024.

Un accompagnement administratif avec la Chambre d'agriculture et le Cerfrance

Pour faciliter les démarches administratives et réduire les coûts de prestation, la coopérative a mis en place un partenariat avec la Chambre d'agriculture Pays-de-la-Loire et le Cerfrance Vendée. Avec l'accord de l'agriculteur, la coopérative s'engage à fournir les données des exploitations suivies par Cavac, notamment via le Plan prévisionnel de fumure (PPF), afin de fournir en toute transparence les informations nécessaires aux organismes de conseils (assolement, IFT, etc.). Environ 900 exploitations suivies par la coopérative dans le cadre du PPF devront réaliser avant la fin 2023 leur conseil stratégique. **Il faut donc dès à présent anticiper la démarche auprès de votre conseiller.**

Bien évidemment, l'agriculteur a toute la liberté de choix de l'organisme de conseil qui réalisera son diagnostic.



Trouvez des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

Au-delà de l'obligation réglementaire, le conseil stratégique phytosanitaire (CSP) est l'occasion de faire le point sur son utilisation des produits phytosanitaires, sur ses stratégies de lutte contre les bioagresseurs et ses pratiques agronomiques. C'est un rendez-vous d'environ 2-3 heures fondé sur un diagnostic de l'exploitation (caractéristiques pédoclimatiques, système de culture, enjeux sanitaires et environnementaux, situation économique), dont l'objectif est de réaliser un plan d'action pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires tout en maintenant la productivité et la rentabilité des exploitations. ■

À RETENIR

Avant 2024



1 conseil stratégique phytosanitaire (CSP) obligatoire.

Après 2026



2 conseils stratégiques phytosanitaires (CSP) obligatoires lors d'un renouvellement de Certiphyto (à réaliser sur les 5 ans et chacun espacés de 2 ans minimum).

ATTENTION Lors d'un contrôle, si le conseil n'a pas été réalisé, l'agriculteur peut recevoir une amende.

► ASSEMBLÉES DE SECTION

Se concerter pour faire évoluer l'agriculture de notre territoire

Les assemblées de section, c'est l'occasion chaque année de se retrouver entre agriculteurs voisins de son secteur afin d'échanger avec les responsables et techniciens de la coopérative. De nombreuses discussions ont émergé sur les récoltes, les productions animales, les problématiques terrain (logistique), mais aussi sur l'avenir des filières et la construction du prix face à l'augmentation des charges opérationnelles.



De nombreux jeunes agriculteurs ont participé aux débats.

Des « gestes climats » proposés : je décale, je réduis, je diversifie

Les débats se sont poursuivis sur l'impact du réchauffement climatique et la nouvelle PAC afin d'encourager à faire évoluer ses pratiques pour optimiser le cycle des cultures et préserver l'eau des sols face au probable déficit estival estimé à 1 mois de précipitation en moins à horizon 2050. Des mesures simples ont été évoquées, comme semer plus tôt pour contourner les canicules, utiliser des variétés précoces avec de bonne vigueur, réduire les densités ou diversifier les assolements avec des espèces moins gourmandes en eau (sorgho, fétuque, dactyle). Elles vont dans le sens de la nouvelle PAC et des eco-régimes obtenus soit par la certification (HVE, bio), la diversité de l'assolement, des initiatives pour l'autonomie en protéines, ou la valorisation des prairies permanentes. Des aides qui vont jusqu'à 76 €/ha. ■

► RÉDUCTION DES PHYTOSANITAIRES

Colza : supprimer le désherbage grâce à « l'Itinéraire Bis »

ITINÉRAIRE **BIS**

Depuis 2 ans, Yohann Gilles de l'EARL l'Aurore, à Moutiers-sous-Chantemerle (79), produit du colza en association avec un couvert végétal. Semé presque en même temps, la lentille, le fenugrec et le trèfle d'Alexandrie évitent la prolifération des adventices et des insectes ravageurs sans perturber le développement de la culture. L'agriculteur réduit ainsi ses traitements phytosanitaires tout en gardant un rendement similaire.

«Lorsque je suis passé en certification HVE, j'ai souhaité réduire les traitements sur le colza qui est une culture assez sensible et donc demandeuse. Puis en lisant la presse agricole et après divers échanges avec mon technicien de proximité, Edouard Cramet, nous avons trouvé ensemble une alternative», explique Yohann Gilles. Depuis quelques années, le service agronomique de Cavac propose des «Itinéraires Bis» de culture qui ont fait leurs preuves sur le terrain afin de contourner les problématiques d'une culture par différentes stratégies biologiques. Des nouvelles techniques qui demandent quelques ajustements pour l'agriculteur mais qui sont faciles à mettre en place sans perte de rendement.

Essayer de nouvelles techniques bien réfléchies en amont

En 2021, Yohann Gilles choisit ainsi de cultiver ses 12 hectares de colza différem-



Yohann Gilles observe le développement de son colza associé au couvert Symbio LFA.

ment parmi ses 80 hectares de cultures (blé, colza, mogette, maïs). Il répète l'opération cette année sur 14 hectares, preuve de sa réussite. Après les moissons de céréales à paille, il a préparé son sol et semé aux alentours du 15 août. «J'ai commencé par semer le couvert végétal Symbio LFA à 15 kg/ha avec le combiné. Puis 4 jours après, j'ai semé le colza avec le monograin, écartement 50 cm, car j'ai observé que cette méthode favorisait une bonne levée de la culture, mais le couvert et le colza peuvent être semés en même temps avec un semoir à céréales», précise l'agriculteur. La variété choisie est le colza BRV - 703 tolérant au sclerotinia. L'agriculteur a chaulé et fertilisé au préalable son sol avec du fumier de volaille issu de ses

élevages. Il s'autorise un fongicide le plus tard possible pour pallier aux maladies de fin de cycle sur siliques, dûes au retour de la pluie, puis un insecticide quand c'est vraiment nécessaire. En cette fin octobre, le colza se comporte bien, Yohann Gilles n'a fait aucune autre intervention depuis le semis. Il espère en obtenir un rendement supérieur à 40 qtx/ha comme l'année dernière. «Sans désherbage, il y a quand même des zones avec du chénopode qui disparaîtra à l'hiver. Les rendements sont similaires avec une culture classique de colza, mais ce qui est certain, c'est que l'on utilise moins de produits phytosanitaires», conclut-il.

Les avantages du couvert végétal Symbio LFA

Une fois l'hiver installé, le couvert va geler et laisser le colza continuer son cycle. Par ailleurs, sa combinaison de 3 plantes limite les attaques des larves d'altises et des charançons par un effet de perturbation visuelle et olfactive. En se dégradant après le gel, les trois légumineuses vont apporter du carbone et de l'azote dans le sol (40 U) et ainsi économiser des intrants pour l'agriculteur. Enfin, leurs systèmes racinaires de différentes formes (pivot, fasciculé) vont améliorer la structure du sol. ■



La lentille, le fenugrec et le trèfle d'Alexandrie (40% - 50% - 10%) ont la capacité d'étouffer les herbes indésirables tout en laissant le colza se développer correctement.

► NOUVEAUTÉ

Équipeo : la marque référence Cavac pour l'équipement en matériel d'élevage

La vente et le conseil en matériel d'élevage sont désormais bien identifiés sous l'entité Equipeo. L'activité, déjà existante, se renforce avec l'arrivée de Jean-François Thomas, responsable développement. Explications.

Équipeo propose une large gamme de matériel d'élevage basée sur la qualité avec une démarche d'expertise et de conseil pour accompagner l'éleveur vers le confort et la performance globale de son exploitation.

«Parce que les exploitations d'élevage évoluent continuellement (réorganisation, fusion, agrandissement...), il était nécessaire de structurer notre offre pour proposer une solution complète par la création d'Équipeo», explique Nicolas Picard, directeur filières ruminants.

Pour tous les besoins en équipement d'élevage, il suffit simplement à l'agriculteur de s'adresser à l'un de ses interlocuteurs du réseau Cavac ou de contacter directement l'un des référents Équipeo. Ils apporteront un conseil complet et adapté permettant d'éviter à l'exploitant de multiplier les interlocuteurs spécialisés dans le matériel d'élevage.

On retrouve la gamme Équipeo dans tous les AgriVillage et les Gamm Vert. La gamme est aussi portée par les techniciens du terrain sur l'ensemble du périmètre de la coopérative.

De nombreux équipements testés sur le terrain

Équipeo teste l'ensemble de ses produits référencés notamment pour la gamme confort (exosquelette, tapis de pesée...) pour proposer des solutions pertinentes dans les exploitations via les groupements (Bovineo, Ovicap, Volinéo, etc.).

«On fait des essais pour s'assurer de la qualité des produits. Par exemple, nous avons testé sur 10 élevages un dispositif de silo connecté. Le retour d'expérience est positif. Le capteur alerte lorsqu'un seuil de quantité dans les silos est dépassé. Il indique à l'éleveur quand réapprovisionner le silo sans vérification physique de sa part, afin d'éviter une pénurie et donc une diminution de la productivité, mais aussi des pénalités lors d'une livraison urgente», explique Jean-François Thomas, à noter que ce dispositif sera très prochainement commercialisé. ■



CONTACTER NOS DEUX RÉFÉRENTS :



Jean-François THOMAS :

06 49 74 65 27



Jérôme BOSSARD :

06 09 31 65 67



Différentes offres de cages de contention pour petits et grands ruminants.



L'exosquelette facilite les gestes répétitifs.

▶ ASSEMBLÉES DE GROUPEMENTS 2022

Avancer ensemble pour l'avenir des filières

Les assemblées de groupement sont l'occasion unique chaque année d'échanger avec ses collègues agriculteurs et les techniciens de la coopérative sur l'avenir de la filière et les objectifs de développement : coûts de fonctionnement du groupement, construction des marges, structuration de la filière et des débouchés, etc.

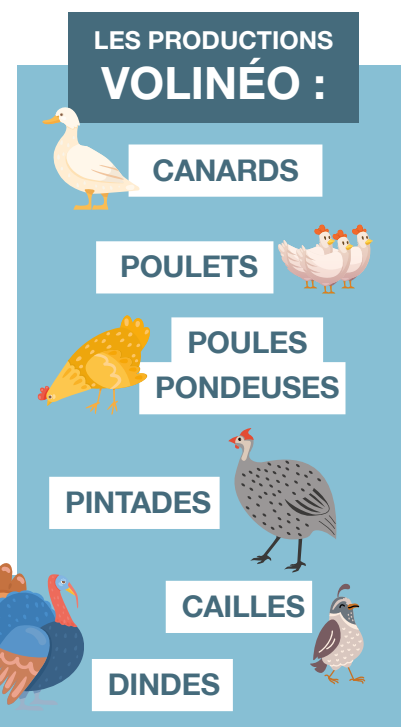
Volinéo : renforcer les mesures de précaution face à la grippe aviaire

Ils étaient nombreux les éleveurs de volailles du groupement Volinéo à leur assemblée générale pour échanger collectivement sur les meilleures stratégies d'adaptation face à la crise sanitaire et économique.

« Dans la gestion de cette crise, il faut saluer le courage et l'implication des équipes de la coopérative, les services publics, puis surtout les éleveurs », a rappelé Guy-Marie Brochard, président du groupement.

Maintenir les bons gestes de biosécurité

Un accent fort était porté sur la surveillance épidémique, notamment dans la détection des signaux faibles par l'éleveur, comme repérer une différence de comportement dans les animaux (peu de bruits, moins de déplacements). Cette veille essentielle, couplée aux tests de détection (écouvillon, chiffonnette), ainsi que la réactivité des techniciens et des vétérinaires, a fait ses preuves pour ralentir la propagation du virus.



Porcineo : la filière porcs fait face à un effet de ciseau

Porcineo a fait part de son bilan en demi-teinte lors de son assemblée générale. Le groupement enregistre une baisse de 5 % de porcs charcutiers commercialisés (171 873) par rapport à l'exercice précédent, compte tenu de plusieurs arrêts d'élevage. Mais le plus préoccupant est la forte hausse du prix de l'aliment qui a pris 140 € la tonne entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2022. Une envolée qui n'a pas pu être répercutée pleinement au niveau des prix payés aux producteurs. En France comme en Europe, la chute des cours est imputée à la fermeture du marché chinois aux porcs allemands à la suite de la fièvre porcine

africaine. Après être tombé à 1,25 €/kg fin 2021, le prix du marché du porc breton (MPB) s'établissait à 1,81 €/kg fin juin 2022. Ainsi, Porcineo a activé sa caisse de régulation, soit 60 000 € de compléments de prix versés aux producteurs.

Le bio et les filières qualité sous tension

85 % de la production répond à une filière spécifique : Label Rouge, bio, IGP, CPP, etc. Malgré la baisse de la demande en France, le groupement a réussi globalement à maintenir ses volumes, notamment en Label Rouge (+15 %), par contre, une baisse est à noter en agriculture biologique (-15 %).



Au-delà des SIQO, Porcineo a accompagné la montée en gamme du « Porc Français » dont le cahier des charges comporte des exigences supplémentaires. « C'est important pour nous producteurs, et pour que les consommateurs puissent faire le choix d'un porc français », a tenu à souligner Chrystèle Amiaud, présidente du groupement.

Les Éleveurs de Challans : une année mouvementée

Avec la grippe aviaire, ce sont environ 1,3 million de volailles de chair labelisées et biologiques qui n'ont pas été produites cette année. Les 29 éleveurs touchés ont reçu un acompte concernant les 2 niveaux d'indemnisation financés par la DDPP et FranceAgriMer. « Je remercie le groupement d'avoir été à l'écoute des éleveurs et d'avoir réalisé une gestion de crise au cas par cas », soutient Simon Maréchaux, président du groupement.



Une hausse des coûts de production à chaque maillon de la chaîne

La gestion de la crise sanitaire a nécessité une réorganisation de la filière et un ajustement de la marge. Car l'application des mesures de biosécurité implique des surcoûts notamment avec l'augmentation du prix de l'énergie, les enlèvements différés (horaires nocturnes), les désinfections systématiques, les cycles de croissance réduits qui perturbent les outils de transformation.

Mieux comprendre l'épidémie de grippe aviaire

L'assemblée s'est poursuivie avec l'intervention de Jean-Luc Guerin, spécialiste virologue à l'école vétérinaire de Toulouse (ENVT). Comment sont définies les zones à risque ? QUID du vaccin ? De nombreux questionnements ont émergé des éleveurs. Depuis son apparition en Asie du sud-est en 1996 avec le H5N1, le virus est en constante évolution génétique

avec différents variants chez différentes espèces, comme le goéland, ou même le vautour du sud de la France.

- 23 %
production
des volailles de chair
labelisées et biologiques

La filière biologique Cavac maintient sa production

La part du bio est maintenue à 15,8 % au sein de la coopérative malgré une diminution de la consommation nationale de -1,3 %.

« La production bio de Cavac est historique et ne s'oppose pas aux autres modèles. Face à cette crise, il faut continuer son développement tout en étant en phase avec le marché et cette tendance ponctuelle à la baisse de consommation », affirme Franck Bluteau, président du groupement.

C'est une année favorable pour bon nombre de cultures, notamment le colza ou le triticale, même si certaines ont souffert de la sécheresse comme le maïs (45 qtx de moyenne). Puis des efforts sont portés pour maintenir la filière avec le développement de nouveaux débouchés comme la valorisation du tournesol en huile avec l'entrée au capital de l'usine Oleosyn. Concernant la production animale, un réajustement des volumes de certaines productions (porc, volaille de chair) est nécessaire pour répondre au recul des consommations de viande.

La fertilisation, un enjeu primordial face à l'inflation

L'augmentation du coût des engrais minéraux d'environ 33 % a entraîné une concurrence locale sur les engrais organiques indispensables en production bio (fientes de volaille, lisier de porc). Cependant, les bonnes réserves d'azote déjà présentes dans les sols des sociétaires, grâce à un bon travail agronomique, a permis de pallier à ce manque de disponibilité cette année. Pour 2023, différentes solutions de fertilisation alternatives sont recommandées, comme développer encore plus les couverts d'inter-culture ou les cultures d'association. Par exemple, du trèfle ou de la féverole semés après la récolte de haricot, ou un mélange de phacélie, vesce et trèfle semé après la moisson, qui peuvent apporter jusqu'à 160 unités d'azote.



LES CHIFFRES BIO 2022

78 500 tonnes
de céréales et
oléo-protéagineux

2 560 ha
de légumes secs
(pois, lentilles, pois chiche,
quinoa, courge, chia, moquette)

1 000 ha
de semences

29 millions
d'œufs

26 366 tonnes
d'aliments pour l'élevage



▶ ENVIRONNEMENT

Vos déchets agricoles : une collecte 2023 plus étalée

Une nouvelle presse à déchets est en fonctionnement avec son nouveau bâtiment dédié à Fougeré pour permettre à la coopérative de vous proposer une collecte plus étalée et plus efficace au niveau des territoires, tout en conservant les périodes historiques d'apports.

Bidons, sacs, ficelles, filets, big-bag, la nouvelle presse remplace celle de 2012 afin d'absorber l'ensemble des flux de déchets agricoles de nos adhérents en parallèle de ceux liés aux activités de la coopérative (cartons, films étirables).

Le traitement des Films Agricoles Usagés (FAU) désormais internalisé

Depuis 2015, la gestion des FAU était externalisée, ce qui augmentait le nombre d'intermédiaires pour acheminer les bâches d'ensilage et les films d'enrubannage vers les sites de retraitement partenaires d'Adivalor, mais aussi provoquait des problèmes d'engorgement sur les AgriVillage. La nouvelle presse qui double la capacité de compactage, permet de lisser les collectes au niveau des régions au plus proche des besoins (agri/coop), tout en optimisant les rotations de camions. Elle garantit aussi de rester sous le seuil réglementaire ICPE de 1 000 m³ de stockage de déchets.

Un bon recyclage dès l'exploitation

La bonne conduite et la pérennisation des collectes passent par le respect des consignes d'apport pour éviter les mauvaises surprises et pannes qui peuvent en découler. Pour les Films Agricoles Usagés (FAU), il est important de les ramener « secoués, pliés, roulés » ou encore « balayés, secs, pliés/roulés ».

Se référer à l'affiche explicative jointe dans votre courrier. En effet, la découverte d'un doigt de fourche, d'une barre d'attelage, de pneus ou de blocs de béton au milieu d'un tas peut être destructeur pour un matériel de conditionnement puissant comme la presse (80 tonnes).

Pour les bidons vides de produits phytosanitaires (EVPP), respecter la « **Règle d'ORE** » : Ouvert – Rincé – Égoutté. Les consignes pour ces produits sont rappelées sur le site dédié :

<https://adivalor.coop-cavac.fr/>

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les déchets sont ensuite transformés en mobilier urbain (banc, poubelle), en revêtement de protection du placo ou encore en sacs poubelle. Plus d'informations sur www.adivalor.coop-cavac.fr

CONSULTEZ
LA CARTE DES
COLLECTES
ADIVALOR

JOINTE DANS VOTRE
COURRIER.



OFFRES D'EMPLOI



Gamm vert
L'autoproduction est l'avenir



Nos magasins Gamm Vert recrutent !

- Chef de rayons serre chaude plantes d'intérieures (H/F)
- Conseiller vendeur jardin plein air (H/F)
- Conseiller vendeur animalerie (H/F)
- Conseiller vendeur pépinière (H/F)
- Mécanicien vendeur SAV motoculture (H/F)
- Mécanicien spécialisé en matériel parcs et jardins (H/F)
- Monteur en matériel motoculture (H/F)

Des CDD et des CDI à la Roche-sur-Yon, à Challans et La Tardière

Envoyez votre CV et lettre de motivation sur :

<https://recrutement.coop-cavac.fr/>

